

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Sous embargo jusqu'au 2 décembre 2026

**La Fondation Jean Lapointe lance la 13e édition du Défi 28 jours sans alcool :
un classique de février maintenant aussi en janvier!**

MONTRÉAL, le 2 décembre 2025 - Pour une 13e année consécutive, la Fondation Jean Lapointe invite la population québécoise à relever le Défi 28 jours sans alcool, une initiative devenue, au fil des ans, l'une des plus importantes campagnes de sensibilisation à la consommation d'alcool au Québec. Cette année, l'objectif est d'amasser 500 000 \$ pour soutenir les programmes de prévention, d'accompagnement familial et de traitement des dépendances à travers le Québec offerts par la Maison Jean Lapointe.

Nouvelle édition, nouvelle mouture : les participant·e·s auront la possibilité de faire leurs 28 jours de pause soit en janvier, soit en février. Ainsi, pour la première fois de son histoire, le Défi 28 jours sans alcool de la Fondation Jean Lapointe s'échelonnera sur deux mois et rassemblera deux équipes d'ambassadeur·drice·s engagé·e·s et uni·e·s pour la cause :

- **L'équipe janvier** : curieux·ses et motivé·e·s par le bien-être après les Fêtes, ils·elles voient ce mois comme un échauffement, une façon de tester leurs limites. Recru·e·s du Défi, ils·elles choisissent janvier pour soutenir la cause! Ils·elles pourront joindre Maripier Morin, Meeker Guerrier et Chloée Deblois dans l'équipe janvier.
- **L'équipe février** : ce sont les habitué·e·s du Défi et de la cause, ceux et celles qui le relèvent depuis plusieurs années déjà. Pour eux, février rime avec solidarité! Ils·elles seront accompagné·e·s de Jean-Marie Lapointe et Danny St Pierre dans l'équipe février.

« Crée par et pour une fondation québécoise, le Défi 28 jours sans alcool est devenu un véritable mouvement de société intégré à la culture québécoise et il est essentiel de rappeler l'objectif premier de cette campagne : amasser des dons pour soutenir la lutte aux dépendances, affirme Ann-Julie Tremblay, directrice générale de la Fondation Jean Lapointe. Après tout, c'est un·e Québécois·e sur trois qui est touché·e de façon directe ou indirecte par les dépendances! »

Cette année, faites-le pour la cause

Véritable pilier au Québec depuis plus de 43 ans, la Maison Jean Lapointe agit chaque jour pour bâtir un avenir plus conscient, plus solidaire et en meilleure santé. Au-delà du traitement, la Maison Jean Lapointe est un acteur majeur dans la sensibilisation aux risques liés à la consommation auprès des jeunes. Depuis 20 ans, c'est plus de 1,2 million d'élèves du secondaire qui ont été sensibilisé·e·s par l'un des ateliers de la Maison Jean Lapointe.

« Ce que peu de gens savent, c'est l'impact réel de leur don. Avec le coût d'inscription de 28 \$, ce montant permet de sensibiliser deux jeunes aux dépendances grâce aux programmes de prévention offerts dans les écoles. Chaque don contribue à la poursuite de notre mission, soit d'accompagner les personnes touchées, de près ou de loin, par les dépendances liées à l'alcool, aux autres substances, aux jeux de hasard et d'argent ou à l'hyperconnectivité », souligne Anne Elizabeth Lapointe, directrice générale de la Maison Jean Lapointe.

Des partenaires mobilisés

La Fondation Jean Lapointe peut compter sur le soutien de partenaires d'exception qui contribuent au succès du Défi encore cette année, notamment ses partenaires majeurs Monsieur Cocktail (Noa) et la Microbrasserie Alchimiste. La Fondation remercie également chaleureusement ses partenaires médias : Bell Média, Cogeco Média, Arsenal Media, RNC Média et Le Grenier aux nouvelles, qui contribuent de façon exceptionnelle à faire rayonner la campagne. De plus, des collaborateurs engagés tels qu'Équipe Nutrition, l'Association Québécoise de la physiothérapie, Aliments du Québec, Strøm spa nordique et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ). Les agences Cossette, Nukleo et Franchir viennent amplifier la visibilité de l'initiative, pour maximiser son impact. Enfin, des partenaires de produits tels que Cidrerie Milton, Eau Altitude, Fin Soda, Floèm, Healtea, Imperial Snacking, Krispy Kernels, Mox, Rebon, Verger Paul Jodoin et Vierge Rosé Pétillant témoignent de leur soutien envers la cause en contribuant à la Boîte-Défi.

Participer au Défi

Le Défi 28 jours sans alcool aura lieu pour la première fois cette année dès le 1er janvier jusqu'au 28 février 2026 à la grandeur du Québec. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant : pour s'inscrire, parrainer un·e participant·e ou faire un don, rendez-vous au www.defi28jours.com. La Boîte-Défi, propulsée une fois de plus cette année par Aliments du Québec, contenant 14 produits québécois est de retour! En vente sur le site web du Défi au coût de 94 \$, elle vous fera découvrir des produits sans alcool d'exception qui pourront agrémenter l'expérience tout au long du Défi.

À propos de la Fondation Jean Lapointe

Depuis ses débuts en 1982, la [Fondation Jean Lapointe](#) est rapidement devenue un chef de file philanthropique dans la lutte des dépendances qui affectent la population québécoise. Grâce à des initiatives comme le Défi 28 jours sans alcool et à l'implication de ses partenaires, donateurs et bénévoles, la Fondation Jean Lapointe soutient financièrement les programmes de prévention, de sensibilisation et de traitement de la Maison Jean Lapointe.

-30-

INFORMATIONS

[Faire un don](#)

[Site web Défi 28 jours sans alcool](#)

[Trousse média](#)

CONTACT MÉDIA

Kyanna Laporte

514 792-5577

kyanna.laporte@franchir.ca